

La taille des anglicismes

Mireille Elchacar pose la question : « ... combien y a-t-il d'anglicismes en français ? » dans une chronique publiée dans *Le Devoir* et intitulée « Le français est-il envahi par les anglicismes ? », 27-28 juillet. Les réponses à la question sont, la plupart du temps, exprimées en pourcentage. Et toujours en pourcentage minime, sinon infime. On pourrait aussi donner des nombres. En France, par exemple, Manfred Höffler a relevé environ 1800 anglicismes vers 1980 (*Dictionnaire des anglicismes*) et Jean Tournier, 2800 en 1998 (*Les mots anglais du français*). À la même époque, Alfred Gilder en présente un imposant recueil de 8000 (*En vrai français dans le texte* ; 1999). Ici au Québec, Léon Lorrain en a retenu 1200 jugés utiles en 1936. Par la suite, Gilles Colpron et ses successeurs en ont aligné 2000 en 1982, 4000 en 1994 et 5000 en 1999. Enfin, Jean Forest en a recensé 10 000 ou 12 000 au début du XXI^e siècle. Les usuels plus savants et plus sélectifs (*Usito* et *Multidictionnaire*) en signalent environ 1200. Cela reste des approximations, d'autant plus que chacun se fixe des critères particuliers.



COALITION AVENIR QUÉBEC

Coalition (pour l') avenir du Québec ?

Paul Rivard réagit face à un billet Facebook de Gaston Bernier (13 août) à propos de l'expression « bloc de départ » et en vient au nom du parti gouvernemental. Voici un extrait de son commentaire : « Cette question me fait penser à la décision de la CAQ de faire sauter les prépositions dans son appellation, laquelle était et qui aurait dû rester Coalition pour l'avenir du Québec. L'emploi actuel, Coalition avenir Québec, entraîne de la confusion, car son sens n'est pas clair. Comment l'interpréter : Coalition pour l'avenir de Québec, Coalition de l'avenir de Québec, Coalition de l'avenir du Québec, Coalition contre l'avenir de Québec, Contre l'avenir du Québec et quoi encore ? Donc, quiconque ne s'intéressait pas à l'actualité politique au moment de la fondation de ce parti ne peut comprendre de quoi l'on parle. L'ambiguïté semble être un sport national. »

Écrire Vénézuéla



L'article éditorial du *Devoir* (31 juillet) a pour titre « Le Venezuela tourne en rond ». On néglige d'accentuer le toponyme sans doute sous l'influence des pratiques

espagnole et américaine. Pourtant, le gentilé « vénézuélien » est toujours coiffé de ses accents, alors que le toponyme en fait l'économie. Comment expliquer cet écart ?

Il faut reconnaître que la graphie sans accents est d'usage général dans les dictionnaires courants alors qu'on y accentue le gentilé (vénézuélienne et sa forme masculine). On devrait pourtant accentuer le toponyme comme on le fait pour Équateur ou Pérou, au départ Ecuador et Perú. Logiquement, on devrait suivre la même pratique à l'égard de « Vénézuéla ». Et, ainsi, tenir compte du fait que « le nom ne dépend pas de la chose, mais de la langue dans laquelle on s'exprime », comme l'explique Ange Bizet (*Défense de la langue française*, 3^e trimestre, 2007).

SOMMAIRE

♦ Bon usage et rectifications de l'orthographe	2	♦ Nouvelle parution	4
♦ De Valleyfield à Salaberry-de-Valleyfield	2	♦ Tirage du <i>Dictionnaire historique de la langue française</i>	4
♦ Shannon s'en tient à un anglicisme	2	♦ <i>Le Nénuphar</i> au pays de Gabrielle Roy	4
♦ Jos connaissant ou « d'estrade » ?	3	♦ Des citations : Importance des institutions et Se saisir de la langue	4
♦ La Charte... : ses limites	3	♦ Il n'est jamais trop tard !	4
♦ Il y a 110 ans	3		
♦ Simplification de l'orthographe	3		
♦ Hélène Cajolet-Laganière	4		



Le secrétaire général
Gaston Bernier

ÉDITORIAL :

BON USAGE ET RECTIFICATIONS DE L'ORTHOGRAPHE

Mme Mireille Elchacar propose qu'on applique la réforme orthographique, c'est-à-dire qu'on passe, par exemple, d'oignon à ognon... (*Le Devoir*, 29-30 juin, p. B 10) et elle juge que l'orthographe française est marquée au sceau de l'élitisme.

Le *Grand vadémécum*, publié par Chantal Contant en 2009, propose des ajustements qu'on devrait adopter et utiliser illico : baguel au lieu de « bagel », coquetel au lieu de « cocktail » et igloo « igloo » entre autres. Ces options sont déjà proposées dans les dictionnaires d'usage.

D'autres ajustements, tirés de l'usage québécois, pourraient peut-être s'ajouter, mais cela reste à débattre : parté (au lieu de party), dgym (au lieu de gym), toune (tune), tchomme (au lieu de chum), ouikène ou ouiquène (weekend), fonne (fun), crouneur (crooner), coûle ! (cool !), dompe (dump). La solution idéale reste toutefois l'adoption

de mots usuels du français : fête, gymnase, mélodie, copain, fin de semaine...

L'emploi d'une graphie basée sur la prononciation québécoise des exemples énumérés refléterait le modèle d'évolution observé au Québec : « lousse » (loose), « bécosse » (backhouse), « paquebot » (packetboat), « shampoing » (shampooing), « trachel » (trestle)... ».

Il va de soi que ces propositions spontanées sont, pour le moment, des pis-aller ou des solutions boiteuses, peut-être opportunes cependant. Il serait préférable de trouver des équivalents de la catégorie « bon usage », lesquels ne se présentent pas toujours spontanément à l'esprit. Mais la graphie des pis-aller énumérés serait fidèle à la prononciation de monsieur et madame Tout-le-Monde.



De Valleyfield à Salaberry-de-Valleyfield

J'ai fait la connaissance de monsieur Robert Auclair un peu avant le 125^e anniversaire de la ville de Salaberry-de-Valleyfield. (NDLR 1987). J'étais alors président du syndicat des cols bleus de Valleyfield. Il m'avait fait remarquer qu'il n'existait pas au Québec de ville du nom de Valleyfield. Il y en a cependant une, m'avait-il écrit, dénommée Salaberry-de-Valleyfield. [...].

Le nom du syndicat a été changé. Puis, à l'occasion du 125^e, j'ai fait parvenir, au nom de l'Asulf et en tant que membre, une lettre à plusieurs professionnel·le·s et commerçant·e·s. Nous demandions l'utilisation de la bonne dénomination [...] cette démarche a porté fruit. Entre autres, la signalisation routière indique Salaberry-de-Valleyfield et le palais de justice n'est plus celui de Valleyfield, mais bien de Salaberry-de-Valleyfield.

Toutefois, beaucoup de chemin reste à parcourir. Plusieurs lieux ou manifestations (cégep, diocèse et régates par exemple) n'ont pas suivi. De plus, l'adresse du site Internet de la ville est « <https://www.ville.valleyfield.qc.ca> ».

J'ajouterai que l'utilisation du toponyme, à l'écrit, s'est répandue et est en progression. Toutefois, les Salaberrien·ne·s, dans le langage vernaculaire, emploient de façon majoritaire Valleyfield. Cela dénote un sérieux dilemme linguistique.

En cette année du 150^e anniversaire [...] ne serait-ce pas l'occasion de faire une relance auprès du conseil municipal, des établissements publics et des dirigeant·e·s d'entreprises ?

Pierre Prigent

Shannon s'en tient à un anglicisme

Un avis public de la Ville de Shannon publié dans *Le Journal de Québec* (29 août) se termine par l'anglicisme *Donné à...* La Ville aurait dû écrire « Fait à... ». Jean Darbelnet écrit à propos de la formule : « Ni signé ni donné ne conviennent dans ce contexte. Ce sont en fait des anglicismes. » M. Auclair et l'Asulf encouragent les administrations à adopter la formule depuis plus de dix ans et les progrès sont notables.

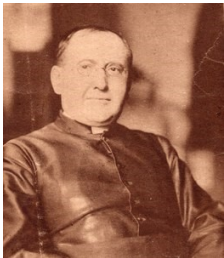


Jos connaissant ou « d'estrade » ?

L'Asulf n'a pas abordé jusqu'à maintenant la question de la distinction à faire entre « estrade » et « gradin » dans ses publications.

Le terme estrade (plateforme surélevée) employé au pluriel est courant et bien implanté dans le parler usuel québécois au sens de gradins (rangées de bancs en étages dans un amphithéâtre). Toutefois, ce serait une impropriété.

Pour compliquer l'affaire, le mot se trouve collé dans la fameuse expression gérant d'estrade utilisée à toutes les sauces pour qualifier les personnes portées à expliquer à tout un chacun la « bonne » manière de faire ceci ou cela, les Jos connaissants ou les messieurs Je-sais-tout, expressions plus claires que gérant d'estrade. Par ailleurs, le mot « gérant » désignerait seulement une personne qui administre pour le compte d'autrui, selon Gérard Dagenais. Un subalterne !



Il y a 110 ans

En 1914 paraissait à Paris et également à Montréal (Librairie Beauchemin) le *Dictionnaire de bon langage* de l'abbé Étienne Blanchard.

La Charte... : ses limites

Depuis plusieurs années, je participe activement comme membre du groupe d'intervention de l'Asulf à des dénonciations de situations qui me semblent aller à l'encontre de la Charte de la langue française adoptée en 1977 par l'Assemblée nationale. Or, je dois me faire à l'idée que la Charte n'a pas toutes les règles nécessaires à la protection de notre langue.

Si une nouvelle entreprise décide de s'appeler Smoked meat sandwich, par exemple, le Registraire des entreprises va accepter ce nom tout comme l'Office québécois de la langue française, car on y trouve au moins un mot français ! Cela fait en sorte que le Québec est inondé de dénominations d'entreprise aux appellations anglophones comme Boat fest ou Beer fest.

Il ne reste qu'à espérer que l'Assemblée nationale ait le courage de renforcer les lois qui protègent le français, attaqué de toutes parts.

Alain Bélanger,

Membre du Groupe d'intervention

Simplification de l'orthographe

Le ministre français de l'Éducation a rappelé dernièrement l'obligation de tenir compte du rapport de 1990 sur les rectifications de l'orthographe et de l'arrêté du 28 décembre 1976 sur les tolérances grammaticales et orthographiques lors de la correction et de l'évaluation des textes, des épreuves et des examens scolaires.

Par ailleurs, aussi dernièrement, le ministre québécois de l'Éducation a exprimé son intention d'examiner, avec des experts, la possibilité ou la faisabilité d'enseigner la nouvelle orthographe. C'est donc dire qu'elle n'est pas dument enseignée mais tolérée. L'OQLF tient le discours, comme l'Académie française, que les graphies tant traditionnelles que rectifiées doivent être « acceptées ». Pourtant, ces institutions devraient être les premières à prêcher par l'exemple et à ne pas se contenter des seules graphies traditionnelles. Cela vaut aussi pour l'Asulf.

Il me semble que le temps est venu de cesser de tergiverser. Il faudrait enseigner et appliquer enfin cette orthographe modernisée. En somme, il importe que les bottines suivent les babines, et j'interpelle les membres de l'Asulf (comme ceux d'Impératif français) et les incite à adopter sans réserve cette nécessaire simplification orthographique et grammaticale.

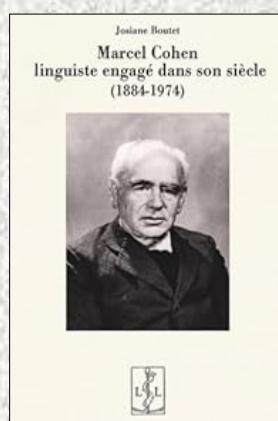
Jocelyn Lavoie

Conseil d'administration		Diffusion : distribution électronique illimitée; tirage de l'imprimé selon les besoins	Équipe de rédaction, numéro 98, septembre 2024
Président	Jean-Guy Lavigne	Périodicité : quatre fois l'an	Rédaction : Alain Bélanger
Vice-président	André Breton		Gaston Bergeron
Trésorier	Robert MacKay		Gaston Bernier
Secrétaire	Warou Igor Anate		Diane Lambert-Tesolin
Administrateur	Henri Rallon	Asulf 5000, boul. des Gradins, bureau 125	Jocelyn Lavoie
Administratrices	Diane Lambert-Tesolin	Québec G2J 1N3	Pierre Prigent
	Louise-Laurence Larivière	Tél.: 581 777-9588	
	Maryse Saint-Pierre	asulf@globetrotter.net	
	Sophie Tremblay	www.asulf.org	
Secrétaire général		L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à <i>L'Expression juste</i> . L'Asulf encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.	Révision : Yvon Delisle
Gaston Bernier			Graphisme et mise en page : Marielle Carpentier
Fondateur et président honoraire		L'Expression juste accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).	Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada
Robert Auclair			ISSN 1209-434X

Hélène Cajolet-Laganière



Mme Cajolet-Laganière a été nommée membre du comité d'honneur de l'Asulf lors de la réunion du conseil en date du 23 avril. L'Association est honorée de la présence de la spécialiste au sein du groupe, formé de madame Marie-Éva de Villers, de messieurs Jean Forest, Raymond Gagnier, Jean-Denis Gendron, Pierre Martel et Guy Rocher.



Nouvelle parution

Marcel Cohen, linguiste engagé dans son siècle (1884-1974) / Josiane Boutet. Limoges : Éditions Lambert-Lucas, 2024. 256 p., 45 \$ CA. Linguiste de terrain, il fut un vulgarisateur de renom, un écrivain à la plume robuste et acérée, entre autres dans ses chroniques au quotidien *L'Humanité*.

Tirage du *Dictionnaire historique de la langue française*

Un généreux membre a fait don à l'Asulf d'un exemplaire du *Dictionnaire historique de la langue française* / Le Robert (2 vol., 2984 p.). Il a exprimé le souhait qu'on l'offre en tirage aux membres de l'Association et à ceux qui y adhéreraient avant la fin d'août 2024. Le donateur propose qu'on demande aux participants et participantes de dévoiler, lors de leur mise en candidature, une forme fautive des médias, des messages publicitaires ou des communiqués de l'État. Le tirage a eu lieu lors de la réunion du bureau le 7 septembre et l'heureuse gagnante est Mme Danielle Langelier. Félicitations !

Le Nénuphar au pays de Gabrielle Roy

Magazine *Le Nénuphar*

Une revue numérique mensuelle, *Le Nénuphar*, offre, depuis 2017, un outil de communication aux Franco-Manitobains. Bien que madame Jacinthe Blais, éditrice de la revue, et son équipe explorent de nombreux aspects de l'univers manitobain, c'est le volet « langue française » qui retient notre attention. *Le Nénuphar* traite des difficultés grammaticales et lexicales fréquentes dans le discours moderne. Il traque les expressions douteuses, souvent calquées de l'anglais (l'emploi de « partager », par exemple), les anglicismes insoupçonnés

et autres emplois malhabiles. Il affiche aussi un côté amusant qui apprivoisera petits et grands, que l'on pense aux rubriques « des jeux et des mots » ou « pas idiots, ces idiotismes ». Ajoutons qu'il présente, pour notre plus grand bonheur, les capsules linguistiques de Guy Bertrand. La qualité de l'écriture des chroniques et la fiabilité des sources, dont la *Banque de dépannage linguistique* de l'Office québécois de la langue française, font foi du caractère professionnel de la revue. Il ne manque qu'un moteur de recherche par mot clef qui favoriserait l'accès rapide à des sujets précis.

Diane Lambert-Tesolin

Des citations

Importance des institutions

« ... afin d'échapper à la corrosion de sa langue, il faut y veiller, ne pas la laisser se dilapider et soutenir les institutions qui travaillent en ce sens » (*La Story de la langue française*, Paris, Éditions Tallandier, 2022, p. 292).

Se saisir de la langue

« Avoir l'ambition de se saisir de la langue française est une démarche exigeante. Mais c'est une exigence joyeuse. Le français est à nous ! Nous le partageons, nous le façonnons, nous décidons déjà de son avenir » (Maria Candea et Laelia Véron, *Le Français est à nous* ; 2019 ; p. 225).

Il n'est jamais trop tard !

Les lecteurs de *L'Expression juste* et les habitués du site de l'Association (asulf.org) sont invités à adhérer à l'Asulf, la seule association en Amérique qui défend la qualité du français, sa valorisation et son enrichissement.